



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 4 novembre 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 4 novembre 2024.

Dérogation mineure no. 633

348, chemin de Fulford, lot 4 430 274, Zone AF-15-C9, district de Fulford-Bondville

Nature et effets de la demande:

Demande visant à construire un bâtiment accessoire à une distance de 7,95 m de la ligne avant du terrain. L'article 31 du règlement de zonage no. 596 stipule qu'un bâtiment accessoire ne peut être localisé dans la cour avant minimale. Cette cour avant minimale prévoit une distance minimale de 10,5 m de la ligne avant du terrain pour la zone AF-15-C9.

Donné à Lac-Brome
Ce 17 octobre 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier